



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 7 octobre 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
57	64

Date de convocation

1^{er} octobre 2026

**Finances – Budget annexe
Développement
économique – Décision
modificative n° 2**

**N° de la délibération
2026-636**

Secrétaire de séance :
Emilie BENICOURT

Le sept octobre à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, MM. Denis DEROUX, Sébastien DEVISE, Mmes Armelle DESLANDES, Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Mme Corine FAYAT, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM Benjamin GAILLARD, Michel GAY, Mme Sandrine GUICHARD, MM Jean-François GUEGUEN, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Franck LIOTIER, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Didier REBOULLET, Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Matthieu ROCHE, Mmes Véronique SALETTE, Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Olivier VALETTE, Mme Amélie VIGNE, M. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Emeline BLANCHARD à Cyril LAURENT, Bruno DARNAUD à Nicolas DAUJAN, Pierre GUICHARD à Amandine ECHASSERIEAU, Pascal SEIGNOVERT à Pascal BALAY, Bruno SENECLAUZE à Pascal CLAUDEL, Jean-Paul VALLES à Stéphanie NOUGUIER.

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Emmanuel DOCHIER représenté par Sandrine GUICHARD, Jimmy GAILLARD représenté par Matthieu ROCHE, Cécile GRUAT-LAFORME représentée par Sébastien DEVISE, Franck MENEROUX représenté par Corine FAYAT.

Etaient excusés : Soumaya BEN MAIMOUN, Damien GOT, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Patrick LEYNAUD, Antoine PARIS, Sébastien NOIRET.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2026-154 du 5 mars 2026 approuvant le budget primitif du budget annexe développement économique ;

Vu la délibération n° 2026-398 du 17 juin 2026 approuvant la décision modificative n° 1 du budget annexe développement économique ;

Considérant qu'il convient de procéder à cet ajustement comptable par virement de crédits entre chapitres comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges générales	52 346,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	7 020,00 €	
66	Charges financières		
67	Charges spécifiques		
68	Provisions réglementaires		
70	Produits des services		-67 152,00 €
73	Impôts et taxes		
74	Dotations, sub°, participations		
75	Autres produits de gestion		152 295,00 €
77	Produits exceptionnels		22 662,00 €
023	Virement à la section d'INV	49 311,00 €	
042	Opération d'ordre (amortissement)	1 000,00 €	1 872,00 €
Total Fonctionnement		109 677,00 €	109 677,00 €

La section de fonctionnement comprend principalement des ajustements liés à des régularisations de TVA et à des corrections de natures comptables.

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
10	Dotation, fonds divers (FCTVA)		
13	Sub° d'équipement		
16	Emprunt + caution	8 745,00 €	
204	Sub° d'équipement versées		
20	Immobilisation incorporelle	1 320,00 €	
21	Immobilisation corporelle	3 600,00 €	7 021,00 €
23	Immobilisation en cours		437 042,00 €
021	Virement de la section de FCT		49 311,00 €
040	Opération d'ordre (amortissement)	1 872,00 €	1 000,00 €
45	Opération pour compte de tiers	30 902,00 €	-447 935,00 €
Total Investissement		46 439,00 €	46 439,00 €

La section d'investissement prévoit des annulations de mandats d'exercices antérieurs (2021-2022-2023) pour 444 063€. En effet, ces opérations ont été jugées comme ne relevant pas du régime réel de TVA et n'avaient donc pas à être imputées dans ce budget annexe. Elles seront donc basculées dans le budget principal pour bénéficier du FCTVA. En dépenses, il s'agit d'ajustements comptables.

Considérant l'avis favorable du bureau du 23 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 64 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe développement économique ;
- ✓ **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veunes, le 7 octobre 2026.

La Présidente,

Signé électroniquement par :

Delphine COMTE

Date de signature : 08/10/2026 2

Qualité : Présidente ARCHE

Agglo